

Michel Melot

Conseil supérieur des bibliothèques

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA NORMALISATION

LES BIBLIOTHÉCAIRES savent ce qu'ils doivent à la normalisation : elle compose une partie de leur savoir et conditionne leur progrès. Aujourd'hui que les notices circulent d'une bibliothèque à l'autre, d'un continent à l'autre, ce serait une erreur de croire que la normalisation est accomplie. Une autre erreur serait de croire qu'il suffit de l'accomplir pour en finir avec elle. L'avenir de la normalisation des documents se joue aujourd'hui sur un tout autre terrain, balisé par les progrès de l'électronique.

Autant les bibliothécaires ont œuvré, œuvrent encore, pour maintenir les normes fondamentales de description des documents et des formats, autant ils sont démunis devant ces territoires ouverts sur l'immensité des champs de l'électronique et des télécommunications. Rester en retrait de ces nouveaux domaines serait fatal à la profession. Mais nous savons aussi que nous n'y sommes pas les maîtres : il faut s'y situer, y jouer son juste rôle, y contrôler le bon niveau, y intervenir au bon moment. Tout laisse à penser

que d'ici peu, l'accès au texte intégral rendra vain tout nouveau travail sur les formats MARC. On pouvait encore, voilà quelques années, s'interroger sur les délais, mais rien aujourd'hui ne peut laisser de doute : ils seront brefs, et, dans plusieurs domaines stratégiques, ceux de l'information scientifique par exemple, ils sont échus.

Dans ce nouveau débat, nous souffrons d'une double insuffisance : celle de la France sur la scène internationale, dominée par l'industrie électronique américaine et, dans le domaine de l'édition, la primauté des groupes allemands et néerlandais ; celle des bibliothécaires sur la scène française, qui laissent aux imprimeurs, aux auteurs, aux éditeurs, aux ingénieurs, et, dans le meilleur des cas, à certains documentalistes spécialisés, le soin de décider pour eux. Cette livraison du *BBF* veut attirer l'attention des bibliothécaires sur les modifications présentes d'une véritable discipline, la normalisation, qui a toujours constitué leur force, le cœur de leur technicité, et dont ils se

trouveraient dépossédés s'ils arrivaient à ne plus en connaître l'histoire, les raisons et les règles.

Les nouvelles normes dictées par l'électronique

L'édition électronique est d'abord le fait des imprimeurs. On peut considérer qu'ils l'ont entièrement adoptée. Si l'on réserve le cas de quelques impressions artistiques ou artisanales, il n'est plus, dans le monde entier, un imprimé qui ne commence sur un clavier d'ordinateur, une bande magnétique ou un disque dur. Dès lors, toutes les manipulations, et, pour ce qui nous intéresse, toutes les codifications, y compris celles qui permettent au bibliothécaire d'identifier et de cataloguer non seulement le document, mais tous les éléments constitutifs du document, signe après signe, sont possibles dès la saisie par des procédures automatisées, contenues dans les logiciels.

Avec la micro-informatique, chaque auteur est devenu son propre imprimeur, parfois son éditeur, et, dans les domaines scientifiques les plus avancés, la distinction n'est plus guère perceptible : le chercheur qui compose son texte, automatiquement balisé, et l'édite sur les réseaux, est à la fois auteur, imprimeur et éditeur. Ces trois fonctions se distinguent dès que l'édition est industriellement et commercialement structurée. Dans la bataille actuelle des normes de balisage des documents, les auteurs ont leur parti, avec des impératifs connus, des programmes affichés. Les imprimeurs, qui tiennent le marché, ont le leur. Les éditeurs enfin, s'ils veulent transposer les textes dans des versions diverses et proposer des fonctions nouvelles, savent ce dont ils ont besoin. Le parti des bibliothécaires est, et c'est peu dire, le moins actif. Leurs exigences, absentes des négociations, ne sont donc pas prises en compte.

Il serait naïf de croire que leur poids pourrait être déterminant dans une bataille aussi lourde. Il serait tout aussi imprudent de croire que leur absence est sans importance pour leur propre avenir. C'est pourquoi nous avons accordé dans ce numéro la première place à la question du codage électronique des documents, de la négociation en cours sur les « définitions de type de documents » concernant le contenu et les titres de périodiques. La bataille qui oppose actuellement le puissant syndicat des imprimeurs américains et les puissants groupes d'édition allemands ne peut laisser indifférent aucun bibliothécaire, parce que, simplement, c'est une nouvelle bibliothéconomie, sans fichiers ni formats, qui est en train de se mettre en place.

Le second chantier qui concerne les bibliothécaires est celui de l'électronique des télécommunications et des « systèmes ouverts » (OSI Open System Interconnection). Le travail en réseau, dont les bibliothèques françaises ne connaissent qu'une seule application d'une réelle importance - le prêt entre bibliothèques - nécessite des normes d'identification et de dialogue. Il n'est pas étonnant que les bibliothécaires soient absents des débats sur

« les couches basses » qui permettent aux systèmes informatiques de communiquer de par le monde, affaire d'informaticiens de haut niveau, mais il est anormal qu'ils ignorent l'enjeu des « couches hautes », pour les applications dans lesquelles ils sont seuls compétents. Grâce aux bibliothèques universitaires et à l'INIST (Institut national de l'information scientifique et technique), la France possède une

jours facile de répondre. Pour les rapports non publiés mais fixés sous une forme permanente, on peut en assurer en partie la maîtrise, moyennant un assouplissement considérable de nos esprits et de larges concessions à nos principes : d'ailleurs, un ISRN (International Standard Recording Number) est en cours. Mais pour les publications « immatérielles » qui foisonnent aujourd'hui, de façon anar-

La France possède une expérience pour débattre au niveau international de la nécessaire normalisation des « profils »

expérience pour débattre au niveau international de la nécessaire normalisation des « profils ». En revanche, pour le second ensemble des normes OSI qui concerne la recherche en ligne, notre faible expérience des réseaux internationaux, n'a pas permis de dégager une position française.

La description des nouveaux documents

A ceux qui penseraient que les progrès de l'électronique, quelles que soient les perspectives nouvelles qu'ils ouvrent, laissent intact, encore pour longtemps, les champs traditionnels de la normalisation bibliographique, la suite des articles réunis dans ce numéro laissera peu d'espoirs.

La notion de document elle-même se trouvant élargie jusqu'à l'infini, non seulement aux nouveaux supports, mais au dépeçage et à la fugacité du texte écrit, aucune de nos pratiques n'en sort indemne. En ce qui concerne les textes, la concurrence qu'imposent aux textes canoniques de l'édition traditionnelle le champ exponentiel de la « littérature grise » et celui de l'édition personnalisée sur les courriers électroniques, devenus, dans certaines disciplines, la forme normale de publication de la recherche, pose aux bibliothécaires des questions inédites auxquelles il n'est pas tou-

chique, sur les réseaux, la simple question de leur identification par un ISSN (International Standard Serial Number) apparaît déjà comme une incongruité.

Que dire alors des images animées, dont les normes de catalogage sont en cours de révision, ou des images fixes, dont les normes de catalogage ne sont pas encore achevées ? Leur abondance, leur instabilité, la complexité de leurs usages font douter les sémiologues - et certains documentalistes - qu'une saisie textuelle en soit pertinente, idée interdite au bibliothécaire qui doit se battre avec la définition des mots (qu'est-ce qu'un film ?), la mobilité des supports (les ondes, l'écran, la bande et laquelle ?), la déstructuration des unités à prendre en compte (le reportage, la sélection de l'agence, la bobine ou chacune de ses trente-six prises de vues que l'auteur ne prend pas même la peine de développer ?), la notion même d'auteur (chaque pays a son idée sur l'auteur d'une émission de télévision), ou de titre (pour les logiciels, le titre est le plus incertain des descripteurs). La dématérialisation des signes, numérisés point par point, va-t-elle, là aussi, courir plus vite que nous, et rendre obsolète tout effort pour en fixer la trace bibliographique ?

Un autre champ traditionnel de la normalisation est en train de subir une métamorphose : celui des statistiques. Jusqu'ici lourdes à compiler, figées dans leurs résultats, elles sont aujourd'hui réanimées par l'informa-

tique, et prennent, si l'on peut dire, de la couleur. Elles permettent une gestion dynamique des fonds, liée à leur évaluation permanente, et les données chiffrées ne seront plus sans commune mesure avec la réelle qualité d'un service. C'est pourquoi il n'est plus impertinent de parler de statistiques mesurant la satisfaction du public, voire celle des auteurs ou des bibliothécaires.

Les enjeux économiques et industriels

On peut demeurer sceptique sur la capacité des bibliothécaires à influencer le cours de questions qui impliquent des intérêts économiques aussi complexes. Que pèse leur doctrine particulière sur la codification des jeux de caractères, quel que soit le bien fondé de leurs arguments professionnels, devant l'enjeu que représente pour les constructeurs de l'industrie informatique, une norme universelle pour les claviers d'ordinateurs ? Que valent nos systèmes normalisés de translittération devant les usages établis dans les organisations internationales, ou même à la seule

munie, autant trouver celle qui nous sera la plus favorable. Il est vrai que l'inconfort de cette position demande quelques efforts supplémentaires. Peu d'institutions, absorbées qu'elles sont par leurs propres objectifs, sont disposées à les fournir. La complexité de ces données oblige à consacrer plus de temps au travail de réflexion et de coopération. Les procédures de validation s'alourdissent. Les traductions sont mises en question, etc. Si nous prenons l'exemple des normes OSI qui nous permettent de dialoguer partout dans le monde et de rendre en ligne tous les services qu'on attend d'une bibliothèque, les cercles concentriques des groupes de travail ne cessent de croître. Aux coopérations nationales, entre l'éducation et la recherche par exemple, s'ajoute le « forum européen des systèmes ouverts » (European Workshop on Open Systems, EWOS), avant de mener le débat au niveau international. Les contraintes de la mondialisation des services des bibliothèques sont à la mesure de cette ambition. L'aire géographique n'est pas la seule à élargir notre champ de vision. L'informatisation généralisée apporte de nouveaux soucis d'harmoniser les pratiques des différents secteurs d'activité. Ainsi les normes établies pour

dresse la liste des éléments de données utilisés dans le monde des bibliothèques, doit aujourd'hui attendre les travaux venus des autres mondes.

Certains de nos voisins, comme la commission 171 sur les normes de micrographies et les mémoires optiques, nous sont familiers. Mais il faut faire connaissance avec de nouveaux voisins. Le groupe de travail qui a mené à bien la norme sur le papier permanent, dirigé par un bibliothécaire, réunissait principalement les industriels de la papeterie. Mais on compte peu de bibliothécaires capables de suivre certains travaux directement liés à leurs préoccupations, que mènent dans leur secteur les informaticiens ou les ingénieurs des télécommunications. Pourtant, la chaîne du document est devenue fluide : de métier en métier, de l'auteur au lecteur, d'un continent à l'autre, elle constitue un courant qui s'entraîne lui-même. Impossible d'en dissocier le cours, et s'il n'appartient pas, le plus souvent, au bibliothécaire de tenir le gouvernail, assurons au moins la veille.

Un appel

C'est un appel que lance ce numéro du *Bulletin des bibliothèques de France* : un appel aux compétences d'abord. Tous les bibliothécaires responsables de travaux de normalisation y ont dispensé la leur, pour nourrir une nouvelle et nécessaire réflexion sur la normalisation bibliographique. Leurs efforts méritent d'être relayés : les groupes de travail, ouverts à tous, constituent d'ailleurs un des meilleurs observatoires pour notre profession. Un appel aussi aux formateurs, qui doivent mesurer l'importance et l'imminence des changements, et former à leur tour les formateurs dont nous avons partout besoin. Un appel aux responsables des grands établissements enfin, qui ne doivent pas faire l'économie de cet investissement s'ils veulent que les bibliothèques françaises occupent la place qui devrait être la leur, autour des tables internationales où s'élaborent aujourd'hui nos outils de travail.

Juin 1993

L'informatisation généralisée apporte de nouveaux soucis d'harmoniser les pratiques des différents secteurs d'activité

Bibliothèque du Congrès ? La translittération, dont nous avons toujours besoin, sauvegardera-t-elle l'étroite issue que lui laissent d'un côté l'essor de la numérisation, qui n'en tient aucun compte, de l'autre la phonétisation, dont les recherches pour les synthèses vocales mobilisent capitaux et énergie, mais qui fait fi de tous les principes dont nos fichiers ont besoin s'ils veulent couvrir les écritures non latines ?

Notre position souvent marginale ne doit pas nous tenir à l'écart. Tout au contraire faut-il nous rapprocher des autres acteurs, élargir nos centres d'intérêt et, quitte à faire cause com-

l'échange international de documents dans l'administration, le commerce et l'industrie, vaudront pour les bibliothèques comme pour toutes les autres activités. Le vaste programme EDI (Electronic Data Interchange), qui commence par décider d'une représentation unique de la date et de l'heure, ne contournera pas les bibliothèques. Les règles de facturation entre libraires et éditeurs, vaudront pour les bordereaux d'acquisition des bibliothèques et leurs normes devront être respectées par les acquéreurs et intégrées dans les logiciels de catalogue qui éditent les bons de commande. Le groupe de travail qui